

SPCA DE MONTRÉAL  
Au service des animaux depuis 1869



# RAPPORT ANNUEL

2016

## DONNER UNE VOIX AUX ANIMAUX

Basée sur des principes humanitaires, la mission de la SPCA de Montréal est de :

Favoriser la conscientisation du public  
et contribuer à éveiller la compassion  
pour tout être vivant.

Protéger les animaux contre la  
négligence, les abus et l'exploitation;

Représenter leurs intérêts et  
assurer leur bien-être;

# MOT DE LA DIRECTRICE

---

## L'année 2016 aura été marquée par l'adoption d'une législation visant des races particulières (LRP) à Montréal et le combat mené par la SPCA de Montréal et ses alliés pour l'invalider.

Le 8 juin 2016, Mme Christiane Vadnais est morte après avoir été attaquée par un chien dans sa cour arrière.

Dans les semaines qui ont suivi les tragiques événements, le maire de Montréal a annoncé que la Ville adopterait un règlement ciblant des races particulières afin d'interdire les « pitbulls » sur son territoire. Malgré les efforts de la SPCA de Montréal – et de ceux de nombreux groupes et de citoyens et citoyennes – pour qu'une mesure plus efficace soit privilégiée, le règlement a été adopté le 26 septembre 2016.

Or, un large consensus existe à l'effet que les LRP sont coûteuses, injustes et inefficaces pour réduire les risques de morsures de chiens ou la sévérité de celles-ci. La SPCA de Montréal propose plutôt une solution qui a fait ses preuves pour que la population soit en sécurité : des mesures de prévention, telles que la stérilisation des animaux et l'éducation du public, la responsabilisation des propriétaires ainsi que des procédures claires et équitables pour que la désignation d'un chien comme « dangereux » soit basée sur son comportement, tel qu'évalué par un expert.

L'adoption d'une LRP peut avoir des conséquences désastreuses sur un refuge comme le nôtre, notamment l'impossibilité de trouver de nouvelles familles à Montréal pour les chiens visés par le règlement, même s'ils sont en bonne santé et qu'ils ont un comportement exemplaire. De plus, la définition des chiens ciblés est tellement large et subjective que nous ne sommes même pas en mesure de déterminer exactement quels chiens sont interdits.

Au lendemain de l'adoption du règlement, la SPCA de Montréal en a immédiatement contesté les dispositions et intenté d'urgence une poursuite contre la Ville. Un juge de la Cour supérieure du Québec a tranché en faveur de la SPCA et ordonné la suspension de l'application des articles ciblant les « chiens de type pitbull » jusqu'à ce qu'une audition sur le fond puisse avoir lieu. La Ville a porté cette décision en appel, celle-ci a été renversée et le règlement est entré en vigueur. Nous sommes toutefois déterminés à nous battre jusqu'au bout contre cette législation injuste et inefficace et nous ne ménageons pas nos efforts pour nous préparer aux prochaines étapes.

Même si la bataille contre la LRP a accaparé de nombreuses ressources cette année, nos équipes ont continué à effectuer des centaines d'enquêtes, à prendre soin de plus de 16 000 animaux, à gérer les programmes de CSRM (capturer, stériliser, relâcher et maintenir), à stériliser les animaux des familles à faible revenu et à éduquer la population avec des campagnes contre les calèches et la fourrure.

Je suis particulièrement fière du travail accompli par notre personnel et nos bénévoles en 2016 et reconnaissante de la grande générosité de nos donateurs et donatrices, sans qui rien de tout cela ne serait possible.

Toutes ces vies animales sauvées sont le résultat d'un effort collectif hors du commun.



**Élise Desaulniers**

*Directrice générale de la SPCA de Montréal*

# ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2016

## BÊTES DE MODE

La troisième édition du gala annuel *Bêtes de Mode*, qui a eu lieu au Théâtre Paradoxe le 10 novembre 2016, a pris une tournure résolument brillante avec le thème « L'amour sous les étoiles ». Au cours de cette soirée-bénéfice – où strass et paillettes brillaient de mille feux – de nombreux invités ont pu admirer nos mannequins canins défiler sur scène avec panache et goûter de savoureux délices végétaliens. Ce gala a permis de réunir plus de 550 personnes venues célébrer la beauté et la richesse des animaux ainsi que de recueillir plus de 191 000 \$.



© Marilou Photographe

## CONCERT DE SIA

Le 23 octobre 2016, la SPCA de Montréal a eu l'honneur d'être invitée par la chanteuse Sia au concert qu'elle donnait au Centre Bell. Lors de cet événement, nous avons pu promouvoir l'importance de l'adoption en compagnie de plusieurs merveilleux chiens, ainsi qu'informer le public sur notre campagne [www.entoutesecurite.com](http://www.entoutesecurite.com).

## GRIFF

En collaboration avec la *Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux (FSCAA)*, la SPCA de Montréal a présenté la troisième édition du *GRIFF*, le *Grand rendez-vous international du film félin* le samedi 27 août au parc Molson. L'événement était animé par la vedette de télévision et grand ami des animaux, Karl Hardy. Les Montréalais et Montréalaises se sont réunis devant la projection d'une compilation des meilleures vidéos de chats lors de cette journée féline festive et familiale.

## MUSEAU AU TROT

Le 12 juin 2016, la sixième édition de la marche annuelle *Museau au trot AnimaPlus* a accueilli des centaines de personnes et de chiens, malgré la pluie. L'événement a permis de recueillir 56 625 \$ pour aider la SPCA de Montréal à lutter contre la cruauté animale!

Voici plusieurs personnalités qui, avec leur talent, leur voix et leur générosité, ont grandement aidé à promouvoir la mission de la SPCA de Montréal et à soutenir les animaux du refuge.

### PAMELA ANDERSON

*actrice et militante pour les droits des animaux*

### MEAGAN DUHAMEL

*athlète et médaillée olympique*

### KARL HARDY

*animateur et blogueur*

### JEAN LABOURDETTE

*artiste visuel*

### GEORGES LARAQUE

*ancien joueur de hockey et animateur*

### SIA

*chanteuse et militante pour l'adoption des animaux de refuge*

.....

**Un grand merci à nos commanditaires et partenaires pour leur soutien lors de nos événements :**

Centre Vétérinaire Laval,  
Centre Vétérinaire Rive-Sud,  
Clinique Dentaire Ho,  
Global News Montréal,  
Groupe vétérinaire AnimaPlus,  
I Love Tyler Madison,  
i24 Image.com,  
Le Marché Du Store,  
Mondou,  
Old Montréal Dog Society,  
PWL Capital,  
Royal Canin,  
Skedaddle.

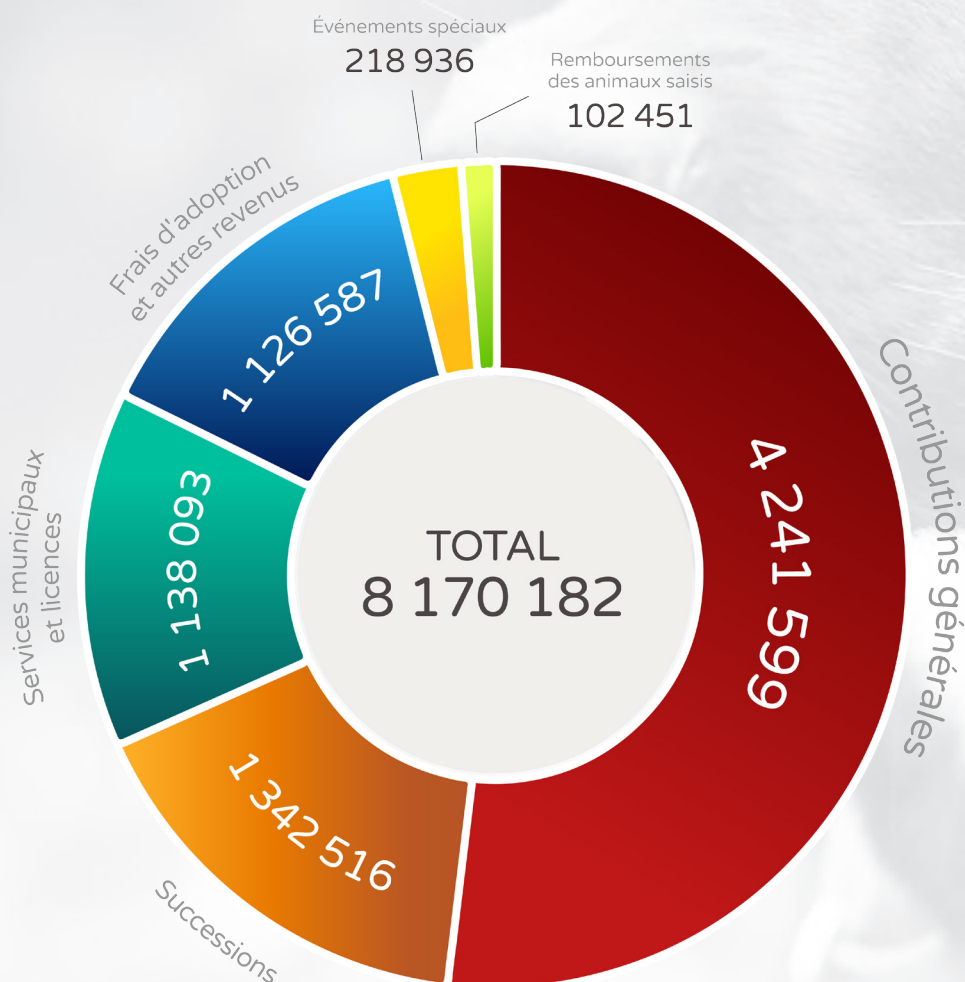
# REVENUS 2016

La SPCA de Montréal est extrêmement reconnaissante de la générosité de ses donateurs et donatrices qui lui permettent de poursuivre sa mission. En 2016, nous comptons sur **30 152** généreuses personnes ainsi que sur **345** organismes et entreprises charitables. Notre programme de don mensuel « Partenaires coup de patte » continue d'être une réussite, avec plus de 4 200 bienfaiteurs et bienfaitrices.

30 152 donateurs et donatrices

345 organismes et entreprises charitables

4 200 partenaires « coup de patte »

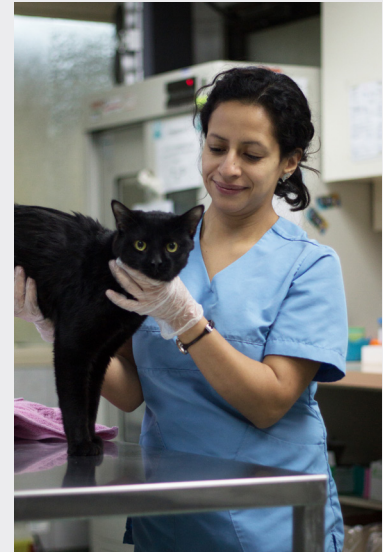


# SOINS DES ANIMAUX

En 2016, nous avons accueilli et soigné plus de 16 000 animaux parmi lesquels plusieurs avaient été maltraités, négligés, perdus ou blessés.

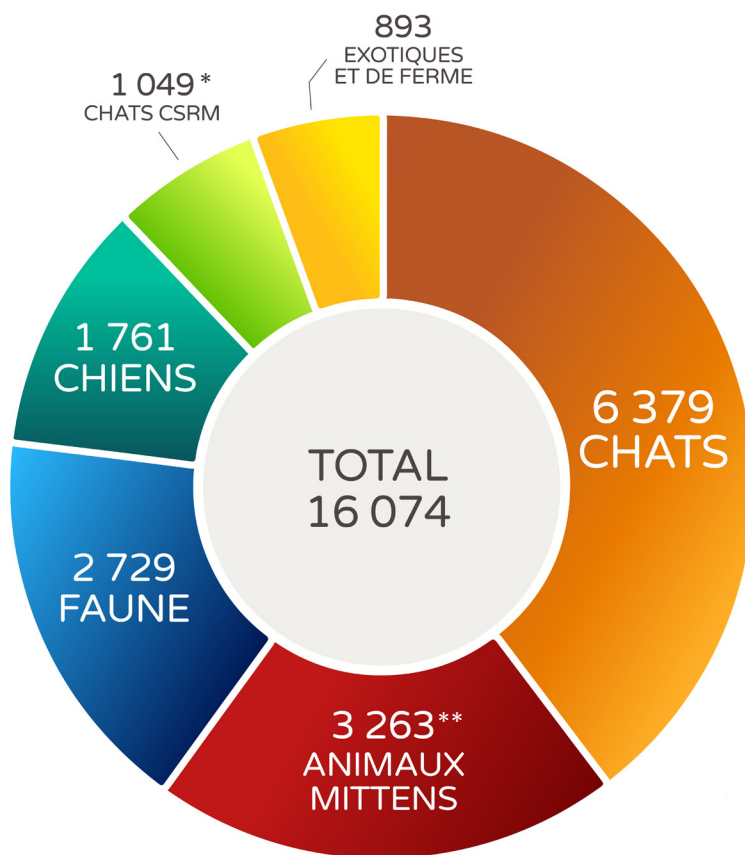
Fondée en 1869, la SPCA de Montréal est la première organisation vouée au bien-être animal au Canada et le plus grand organisme de protection des animaux au Québec. Chaque année, nous fournissons des soins à une grande variété d'espèces animales.

Compatissants et bienveillants, nos vétérinaires et techniciennes en santé animale ont encore une fois joué un rôle essentiel dans le bien-être de nos animaux. Leur principal objectif est de leur offrir des soins médicaux et des interventions d'urgence de haute qualité, y compris les examens physiques, la vaccination de base, le déparasitage et les services de stérilisation. Nous sommes ouverts pour recueillir les animaux 24 heures par jour, sept jours par semaine.



## MITTENS

La Clinique vétérinaire de stérilisation ciblée permanente Mittens de la SPCA de Montréal (Gabrielle Carrière, vétérinaire en chef) fournit un service de stérilisation accessible pour les chiens et les chats depuis 2015. S'adressant exclusivement à un public cible, par exemple les personnes à faible revenu, cette clinique est une initiative proactive qui a pour but d'aider à contrer le problème de surpopulation d'animaux de compagnie qui sévit présentement au Québec.



## CSRM

En 2010, nous avons lancé un programme de stérilisation CSRM – *capturer, stériliser, relâcher et maintenir* – pour les chats féraux afin de gérer la surpopulation féline à Montréal de façon efficace et éthique. Grâce à ce programme, **1 049 chats féraux ont été stérilisés en 2016.**

\*Nombre d'animaux stérilisés par notre programme de CSRM

\*\*Nombre d'animaux traités par notre programme de stérilisation ciblé

# INSPECTION

Les inspecteurs et inspectrices sont chargés d'appliquer les dispositions du Code criminel relatives aux à la négligence et à la cruauté envers les animaux, ainsi que la législation provinciale en matière de protection animale. En 2016, le département des Enquêtes et inspections de la SPCA de Montréal a reçu plus de 10 000 plaintes et signalements et a effectué des inspections auprès de 18 213 animaux, toutes espèces confondues. Un total de 194 animaux ont été saisis à la suite de ces interventions, et plusieurs poursuites criminelles et pénales ont été intentées.

**Inspections auprès de 18 213 animaux**

**+ de 10 000 plaintes et signalements**

## DEUX CAS QUI SE TERMINENT BIEN



Le 14 janvier 2016, la SPCA de Montréal a saisi deux chiens, onze dindes, deux faisans, cinq perdrix et plusieurs cadavres d'animaux sur une propriété située dans la région de Lanaudière. C'est une enquête de son service d'inspection qui a révélé les conditions déplorable dans lesquelles les animaux étaient gardés et qui a mené à leur saisie en vertu du Code criminel. Les animaux ont été retirés des lieux en toute

sécurité et ont reçu l'attention et les soins vétérinaires dont ils ont besoin pendant leur séjour à la SPCA de Montréal. Depuis, tous ces animaux ont été placés dans des familles adoptives ou des sanctuaires. Le contrevenant a été condamné à payer 1 500 \$ d'amendes, et il lui est désormais interdit de posséder des animaux pour une période de cinq ans.



En 2014, à la suite d'une plainte de l'organisme *Mercy For Animals Canada* (MFA), la SPCA de Montréal avait ouvert une enquête relative à des allégations de cruauté et de négligence dans une ferme d'élevage de veaux de Pont-Rouge. MFA y avait filmé des images troublantes qui avaient provoqué une onde de choc dans la province. Grâce à l'enquête menée par la

SPCA, Éric Dame, un ancien employé de la ferme, a été reconnu coupable en 2016 d'avoir soumis les animaux à des abus et mauvais traitements. Il a été condamné à payer une amende de 4 000 \$ et ne pourra posséder plus de cinq animaux pendant une période de 15 ans.

# DÉFENSE DES ANIMAUX



© Jo-Anne McArthur | Unbound Project

## EN TOUTE SÉCURITÉ

La SPCA de Montréal a été très proactive afin de lutter contre l'interdiction de certaines races de chiens à Montréal. Non seulement elle a proposé des solutions efficaces en matière de prévention des morsures et de gestion des animaux avec sa campagne *En Toute Sécurité*, mais elle a aussi intenté une poursuite contre la Ville de Montréal. Avec le succès de sa campagne, qui a récolté plus de 58 000 signatures, ses démarches juridiques ainsi que ses événements expliquant les conséquences d'une interdiction de races, la SPCA n'est pas passée inaperçue. L'organisation est extrêmement reconnaissante pour le soutien qu'elle a reçu, tant sur la scène locale qu'internationale. Visitez le [www.EnTouteSecurite.com](http://www.EnTouteSecurite.com) pour plus de détails.

## FINI LA FOURRURE

Encore une fois cette année, la SPCA a encouragé la population à participer à sa campagne *Finis la fourrure*, laquelle vise à sensibiliser le public au sort des animaux dans l'industrie de la fourrure et à l'encourager à choisir des options sans cruauté lors de l'achat des manteaux et des accessoires d'hiver. Rendez-vous au [www.FiniLaFourrure.com](http://www.FiniLaFourrure.com) afin d'en apprendre davantage.

## COUPE LA CHAÎNE

La SPCA de Montréal a poursuivi sa campagne *Coupe la chaîne*, initiée en 2015, qui vise à interdire l'enchaînement en permanence des chiens au Québec. La triste réalité veut qu'un très grand nombre de chiens passent toute leur vie enchaînés dehors, essentiellement condamnés à la prison à vie. Par l'intermédiaire du site web [www.CoupeLaChaine.ca](http://www.CoupeLaChaine.ca), la population québécoise a pu exiger l'interdiction de cette pratique cruelle auprès du gouvernement du Québec. Plus de 30 000 personnes ont déjà participé en envoyant des lettres au *ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)*. Cette campagne se poursuivra jusqu'à ce que la situation s'améliore pour les chiens enchaînés en permanence.

## RESCAPÉ DU BOUT D'UNE CHAÎNE

Rocky est un charmant toutou né d'une mère enchaînée en permanence à l'extérieur. À son tour, il a passé les deux premières années de sa vie au bout d'une chaîne. Heureusement, Rocky a pu être rescapé par une inspectrice de la SPCA de Montréal. N'ayant jamais vécu dans un foyer, il ne savait pas comment monter dans un véhicule, ni même comment s'amuser avec des jouets. Dès son arrivée à la SPCA, notre équipe lui a donné tous les soins et l'amour qu'il méritait. Depuis, une famille est venue adopter Rocky, qui connaîtra maintenant le bonheur de la vie dans un foyer !

## À L'ABRI POUR LE TEMPS DES FÊTES

---

Pour terminer l'année 2016, la SPCA de Montréal a accueilli plus de 30 chiens sauvés de l'abattage par la *Humane Society International (HSI)/Canada* durant le festival de la viande de chien à Yulin en Chine. Depuis, ces chiens ont été placés dans des familles aimantes où ils ont la chance de vivre heureux et en bonne santé.

## LA SPCA DE MONTRÉAL EN LIGNE

---



### Blogue Compassion

La SPCA a lancé son nouveau blogue *Compassion*, qui constitue une mine d'informations sur les animaux et les différentes façons de les protéger au quotidien. Les lecteurs et lectrices y découvrent des recettes savoureuses, des marques qui ont à cœur le bien-être animal ainsi que des trucs et astuces pour prendre soin des animaux de diverses espèces.

### Réseaux sociaux @spcamontreal

Chaque année, la SPCA de Montréal rejoint des milliers de nouveaux abonnés sur les réseaux sociaux. En 2016, ce sont près de 30 000 personnes qui se sont ajoutées à la communauté *Facebook* de la SPCA. L'organisation continue d'être active sur *Twitter* pour promouvoir des campagnes liées à la défense des animaux.

Afin de faire découvrir les coulisses de l'organisation, la SPCA a aussi créé une page *Instagram* lors de cette année marquée par une présence accrue sur les réseaux sociaux.



Suivez la SPCA de Montréal  
@SPCAMontreal | [blogue.sPCA.com](http://blogue.sPCA.com)

## BÉNÉVOLES

---

La SPCA de Montréal a été fondée par un groupe de citoyens et citoyennes bénévoles en 1869. Depuis, la compassion et le dévouement de personnes passionnées des animaux font la richesse de l'organisme. La SPCA a la chance de compter sur 350 bénévoles qui sont au service du refuge sept jours sur sept toute l'année.

La SPCA de Montréal tient également à remercier son conseil d'administration de 2016 pour sa contribution et son soutien remarquables :

Wendy Adams | Jayne Arden  
Don Belic | Isabelle Brodeur  
Leonard Freedman | Dre Kim Langlois  
Pierre Lessard | Antonietta Melchiorre  
Lucy Modesti | Rick Sala

## FAIT SAILLANT

---

### Le livre de recettes de la SPCA de Montréal

Conçu avec amour par des bénévoles de la SPCA, le livre de recettes *Cuisine fine\** lancé en 2016 comprend des dizaines de plats faciles à faire comme du hummus, de la pizza, des burgers et de délicieuses petites douceurs à partager en famille ou entre camarades. En plus de financer le travail de la SPCA de Montréal, ce recueil est une invitation à prendre part à la communauté grandissante de gens qui prennent soin de leur santé, de l'environnement et des animaux.

*\* Suite au succès de Cuisine fine, la SPCA de Montréal a publié Saveurs véganes (vendu 24,95 \$ en librairie).*

SPCA DE MONTRÉAL

# ÉTATS FINANCIERS

---

2016

---



**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ  
ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)  
(Au service de la Province de Québec)**

**RAPPORT FINANCIER  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| <b>RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN</b> | <b>1</b> |
| <b>ÉTATS FINANCIERS</b>            |          |
| Résultats                          | 2        |
| Évolution de l'actif net           | 3        |
| Bilan                              | 4        |
| Flux de trésorerie                 | 5        |
| Notes complémentaires              | 6        |

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de  
**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX  
(CANADIENNE)**  
(Au service de la Province de Québec)

Nous avons procédé à l'examen du bilan de **LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE) (Au service de la Province de Québec)** au **31 décembre 2016**, ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1



Société de Comptables professionnels agréés

Boucherville  
le 16 juin 2017

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A128351

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
**(Au service de la Province de Québec)**

**RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

|                                                             | 2016<br>\$       | 2015<br>\$       |
|-------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>PRODUITS</b>                                             |                  |                  |
| Dons, legs et autres contributions                          | 2 796 329        | 2 770 083        |
| Revenus d'opérations                                        | 2 659 624        | 2 401 128        |
| Revenus de placements                                       | 1 360            | 1 905            |
| Gains (pertes) sur dispositions de placements               | -                | (6 729)          |
| Variation de la juste valeur des placements cotés en bourse | 3 774            | 2 406            |
| Campagnes de souscription                                   | 1 918 994        | 2 198 402        |
| Collectes de dons téléphoniques                             | 790 101          | 699 001          |
|                                                             | <u>8 170 182</u> | <u>8 066 196</u> |
| <b>Charges</b>                                              |                  |                  |
| Salaires et avantages sociaux                               | 3 954 774        | 3 912 286        |
| Coûts d'opérations                                          | 1 157 615        | 1 177 751        |
| Publications, promotions et dépenses de levées de fonds     | 359 383          | 275 250          |
| Coûts des campagnes de souscription                         | 876 872          | 1 314 395        |
| Coûts des collectes de dons téléphoniques                   | 326 094          | 351 316          |
| Services professionnels                                     | 164 326          | 175 368          |
| Communications                                              | 101 283          | 92 604           |
| Intérêts et frais bancaires                                 | 138 438          | 123 482          |
| Intérêts sur contrat de location-acquisition                | 866              | 1 364            |
| Intérêts sur la dette à court terme                         | -                | 6 503            |
| Intérêts sur la dette à long terme                          | 112 870          | 117 334          |
| Amortissement des immobilisations corporelles               | 101 790          | 107 731          |
| Amortissement des frais de financement reportés             | 5 486            | 5 486            |
| Perte sur dispositions d'immobilisations corporelles        | 1 410            | -                |
|                                                             | <u>7 301 207</u> | <u>7 660 870</u> |
| <b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>                | <u>868 975</u>   | <u>405 326</u>   |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Non audité

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
 (Au service de la Province de Québec)

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

|                                              | 2016<br>\$       | 2015<br>\$       |
|----------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>SOLDE AU DÉBUT</b>                        | <b>2 720 068</b> | <b>2 314 742</b> |
| <b>Excédent des produits sur les charges</b> | <b>868 975</b>   | <b>405 326</b>   |
| <b>SOLDE À LA FIN</b>                        | <b>3 589 043</b> | <b>2 720 068</b> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

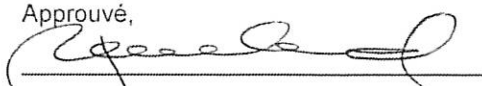
Non audité

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)  
(Au service de la Province de Québec)

BILAN  
AU 31 DÉCEMBRE 2016

|                                                                                     | 2016<br>\$       | 2015<br>\$       |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>ACTIF</b>                                                                        |                  |                  |
| <b>Court terme</b>                                                                  |                  |                  |
| Encaisse                                                                            | 1 089 455        | 639 673          |
| Débiteurs et taxes de vente                                                         | 323 850          | 519 936          |
| Legs à recevoir                                                                     | 1 679 500        | 1 152 500        |
| Stocks                                                                              | 20 864           | 15 331           |
| Frais payés d'avance                                                                | 53 926           | 84 272           |
|                                                                                     | <u>3 167 595</u> | <u>2 411 712</u> |
| Placements                                                                          | 52 397           | 35 395           |
| Dépôts de sécurité                                                                  | 12 895           | 12 895           |
| Terrain détenu à des fins de revente                                                | 12 000           | 12 000           |
| Immobilisations corporelles (note 3)                                                | 2 761 935        | 2 838 342        |
| Placements restreints (note 4)                                                      | 715 910          | 660 818          |
|                                                                                     | <u>6 722 732</u> | <u>5 971 162</u> |
| <b>PASSIF</b>                                                                       |                  |                  |
| <b>Court terme</b>                                                                  |                  |                  |
| Créditeurs (note 6)                                                                 | 741 685          | 766 247          |
| Versements sur l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 8) | 5 970            | 5 421            |
| Versements sur dette à long terme (note 9)                                          | 198 000          | 198 000          |
|                                                                                     | <u>945 655</u>   | <u>969 668</u>   |
| Apports reportés (note 4)                                                           | 715 910          | 660 818          |
| Apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)                             | 12 000           | 12 000           |
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 8)                  | -                | 5 970            |
| Dette à long terme (note 9)                                                         | 1 460 124        | 1 602 638        |
|                                                                                     | <u>3 133 689</u> | <u>3 251 094</u> |
| <b>ACTIF NET</b>                                                                    | <u>3 589 043</u> | <u>2 720 068</u> |
|                                                                                     | <u>6 722 732</u> | <u>5 971 162</u> |

Approuvé,

 , administrateur

Non audité

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
**(Au service de la Province de Québec)**

**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

|                                                                                        | <b>2016</b>      | 2015      |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------|
|                                                                                        | <b>\$</b>        | <b>\$</b> |
| <b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>                                                        |                  |           |
| Excédent des produits sur les charges                                                  | <b>868 975</b>   | 405 326   |
| Ajustements pour :                                                                     |                  |           |
| Pertes (gains) sur dispositions de placements                                          | -                | 6 729     |
| Variation de la juste valeur des placements cotés en bourse                            | <b>(3 774)</b>   | (2 406)   |
| Perte sur disposition d'immobilisations corporelles                                    | <b>1 410</b>     | -         |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                          | <b>101 790</b>   | 107 731   |
| Amortissement des frais de financement reportés                                        | <b>5 486</b>     | 5 486     |
|                                                                                        | <b>973 887</b>   | 522 866   |
| Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation (note 13) | <b>(330 663)</b> | (631 712) |
|                                                                                        | <b>643 224</b>   | (108 846) |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>                                                      |                  |           |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles                                             | <b>(29 523)</b>  | (168 029) |
| Acquisitions de placements à partir de dons                                            | <b>(13 228)</b>  | (24 142)  |
| Dispositions d'immobilisations corporelles                                             | <b>2 730</b>     | 1 000     |
| Produit de la disposition de placements                                                | -                | 146 000   |
|                                                                                        | <b>(40 021)</b>  | (45 171)  |
| <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                                                        |                  |           |
| Augmentation (diminution) des emprunts bancaires                                       | -                | (120 000) |
| Dette à long terme                                                                     | <b>50 000</b>    | 275 000   |
| Remboursement de la dette à long terme                                                 | <b>(198 000)</b> | (194 500) |
| Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition           | <b>(5 421)</b>   | (4 924)   |
|                                                                                        | <b>(153 421)</b> | (44 424)  |
| <b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>         | <b>449 782</b>   | (198 441) |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>                  | <b>639 673</b>   | 838 114   |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>                  | <b>1 089 455</b> | 639 673   |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Non audité

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
(Au service de la Province de Québec)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

La Société a été constituée le 5 avril 1869 en vertu de la *Loi 32 Victoria*, chapitre 81, puis modifiée par le chapitre 97, Élisabeth 10-11, le 6 juin 1962 et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La mission générale de la Société est de prévenir la cruauté envers les animaux.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Comptabilisation des produits**

La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

Les produits des campagnes de souscription et de collectes de dons téléphoniques sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle les campagnes ont été effectuées dans la mesure où le montant est déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de legs reçus sont présentés aux résultats parce qu'ils sont utilisés directement pour le fonctionnement des opérations de la Société. Les legs sont comptabilisés à leur valeur de réalisation estimative lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord à l'effet que les éléments d'actifs seront transférés au nom de la Société, que le montant est déterminé et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les autres types de revenus sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les marchandises sont expédiées aux clients ou que les services sont rendus, que le prix est déterminé et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

**Revenus de placement**

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions.

Non audité

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
**(Au service de la Province de Québec)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Apports reçus sous forme de services et de fournitures**

Les bénévoles consacrent un nombre d'heures important à aider la société à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Une entreprise qui produit de la nourriture pour animaux approvisionne gratuitement la Société. La juste valeur des apports reçus sous forme de fournitures représente 54 234 \$ (28 435 \$ en 2015), montant pour lequel un reçu d'impôt a été délivré. De plus, une autre entreprise qui vend divers produits pour animaux approvisionne gratuitement la Société en litière pour chats. La juste valeur des apports reçus sous forme de fournitures représente 9 786 \$ (8 390 \$ en 2015), montant pour lequel un reçu d'impôt a été délivré. Par contre, ces apports ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti.

**Terrain détenu à des fins de revente**

Le terrain détenu à des fins de revente est évalué au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée estimative de vie utile selon les méthodes d'amortissement, la période et les taux annuels suivants :

|                                                                            |           |      |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------|------|
| Bâtiment                                                                   | Dégressif | 5 %  |
| Mobilier et équipement                                                     | Dégressif | 20 % |
| Véhicules                                                                  | Dégressif | 30 % |
| Améliorations locatives                                                    | Dégressif | 50 % |
| Système téléphonique loué en vertu<br>d'un contrat de location-acquisition | Dégressif | 20 % |

Non audité

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
(Au service de la Province de Québec)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la trésorerie et équivalents de trésorerie était composée uniquement de l'encaisse.

**Instruments financiers**

*Évaluation des instruments financiers*

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des taxes de vente à recevoir, des legs à recevoir et des dépôts de sécurité.

Les actifs financiers évalués subséquemment à la juste valeur se composent des placements et des placements restreints.

Les passifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent des créditeurs, de l'obligation liée à un contrat de location-acquisition et de la dette à long terme.

Non audité

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
(Au service de la Province de Québec)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**2. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers (suite)**

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur, s'il y a lieu, est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

*Coûts de transaction*

La Société comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Les éléments importants des états financiers qui requièrent l'utilisation d'estimations sont la durée de vie des immobilisations corporelles et la détermination des legs à recevoir. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Non audité

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
(Au service de la Province de Québec)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

| <b>3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>                                   |                  |                      | <b>2016</b>             | <b>2015</b>         |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------|-------------------------|---------------------|
|                                                                         |                  |                      | <b>\$</b>               | <b>\$</b>           |
|                                                                         | Coût             | Amortissement cumulé | <b>Valeur nette</b>     | <b>Valeur nette</b> |
| Terrain                                                                 | 1 510 000        | -                    | <b>1 510 000</b>        | 1 510 000           |
| Bâtiment                                                                | 1 428 611        | 334 460              | <b>1 094 151</b>        | 1 136 324           |
| Mobilier et équipements                                                 | 891 524          | 747 594              | <b>143 930</b>          | 166 134             |
| Véhicules                                                               | -                | -                    | -                       | 3 287               |
| Améliorations locatives                                                 | 14 077           | 14 077               | -                       | 5 279               |
| Système téléphonique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition | 21 119           | 7 265                | <b>13 854</b>           | 17 318              |
|                                                                         | <u>3 865 331</u> | <u>1 103 396</u>     | <u><b>2 761 935</b></u> | <u>2 838 342</u>    |

| <b>4. PLACEMENTS RESTREINTS ET APPORTS REPORTÉS</b>        | <b>2016</b>           | <b>2015</b>     |
|------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------|
|                                                            | <b>\$</b>             | <b>\$</b>       |
| Solde au début de l'exercice                               | <b>660 818</b>        | 734 771         |
| Variation de la valeur marchande des placements restreints | <u><b>55 092</b></u>  | <u>(73 953)</u> |
| Solde à la fin de l'exercice                               | <u><b>715 910</b></u> | <u>660 818</u>  |

En 1991, la Société a reçu un leg qu'elle ne pourra pas utiliser avant 99 ans. Tout au long de cette période, ce leg sera investi dans des placements cotés sur un marché actif par un courtier. La Société comptabilise ainsi ces placements restreints à la juste valeur et sa contrepartie est comptabilisée comme un apport reporté.

Les revenus nets des frais de gestion et impôts générés par ces placements restreints sont versés trimestriellement à la Société et sont comptabilisés dans les revenus de legs. En 2016, les revenus de legs provenant de cette succession ont été de 13 500 \$ (17 500 \$ en 2015).

En 2090, les placements n'auront plus aucune restriction et l'apport reporté sera comptabilisé dans les revenus de legs de cet exercice.

Non audité

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
**(Au service de la Province de Québec)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**5. EMPRUNT BANCAIRE**

La Société dispose d'une marge de crédit de 250 000 \$, qui porte intérêt au taux préférentiel de l'institution financière majoré de 3 %. Toutefois, le solde disponible est limité à 75 % des comptes clients canadiens admissibles moins le montant des créances prioritaires à la présente marge, incluant notamment les retenues à la source et les taxes de vente à payer.

| <b>6. CRÉDITEURS</b>         | <b>2016</b>    | <b>2015</b>    |
|------------------------------|----------------|----------------|
|                              | <b>\$</b>      | <b>\$</b>      |
| Fournisseurs et frais courus | 376 097        | 465 787        |
| Salaires et vacances         | 260 985        | 233 764        |
| Retenues à la source         | 26 987         | 16 111         |
| Autres                       | 77 616         | 50 585         |
|                              | <u>741 685</u> | <u>766 247</u> |

**7. APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

L'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles représente un apport reçu sous forme d'immobilisations corporelles (terrain). Il n'y a eu aucune variation survenue dans le solde des apports reportés pour l'exercice.

|             | <b>2016</b>   | <b>2015</b>   |
|-------------|---------------|---------------|
|             | <b>\$</b>     | <b>\$</b>     |
| Apport reçu |               |               |
| Terrain     | <u>12 000</u> | <u>12 000</u> |

Non audité

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
**(Au service de la Province de Québec)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

| <b>8. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION</b>                                       | <b>2016</b>  | <b>2015</b>  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
|                                                                                                           | <b>\$</b>    | <b>\$</b>    |
| Contrat de location d'un système téléphonique portant intérêt au taux de 9,67 %, échéant en décembre 2017 | <b>5 970</b> | 11 391       |
| <b>Versements exigibles à court terme</b>                                                                 | <b>5 970</b> | <b>5 421</b> |
|                                                                                                           | <b>-</b>     | <b>5 970</b> |

Les paiements minimaux exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu des contrats de location-acquisition s'établissent comme suit :

|                                             |              |
|---------------------------------------------|--------------|
|                                             | \$           |
| 2017                                        | 6 287        |
| Intérêts inclus dans les paiements minimums | 317          |
|                                             | <b>5 970</b> |

Non audité

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
**(Au service de la Province de Québec)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

| <b>9. DETTE À LONG TERME</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>2016</b>      | <b>2015</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>\$</b>        | <b>\$</b>   |
| Prêt à terme de 780 000 \$ portant intérêt au taux fixe de 5,50 %, remboursable sur 10 ans par mensualités de 6 500 \$ plus les intérêts, renouvelable en décembre 2018, garanti par une hypothèque mobilière de 1er rang (pari passu) de 780 000 \$ sur le bâtiment de la société et d'une hypothèque mobilière de 1er rang (pari passu) de 780 000 \$ sur l'universalité des biens de la Société. | <b>539 500</b>   | 617 500     |
| Prêt à terme de 780 000 \$ portant intérêt au taux fixe de 5,50 %, remboursable sur 10 ans par mensualités de 6 500 \$ plus les intérêts, renouvelable en décembre 2018, garanti par une hypothèque mobilière de 1er rang (pari passu) de 780 000 \$ sur le bâtiment de la société et d'une hypothèque mobilière de 1er rang (pari passu) de 780 000 \$ sur l'universalité des biens de la Société. | <b>539 500</b>   | 617 500     |
| Prêt à terme d'un montant autorisé de 487 000 \$, portant intérêt au taux fixe de 7,37 %, remboursable en totalité à son échéance le 1er novembre 2028, garanti par une hypothèque mobilière de 2e rang de 237 000 \$ sur l'immeuble de la Société.                                                                                                                                                 | <b>375 000</b>   | 375 000     |
| Prêt à terme de 275 000 \$ portant intérêt au taux fixe de 6,50 %, remboursable par mensualités de 3 500 \$ plus les intérêts, renouvelable en février 2018, garanti par une hypothèque mobilière de 2e rang (pari passu) de 420 000 \$ sur l'immeuble de la société et d'une hypothèque mobilière de 2e rang (pari passu) de 420 000 \$ sur l'universalité des biens de la Société.                | <b>244 500</b>   | 236 500     |
| Frais de financement reportés (A)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>(40 376)</b>  | (45 862)    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>1 658 124</b> | 1 800 638   |
| <b>Versements exigibles à court terme</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>198 000</b>   | 198 000     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>1 460 124</b> | 1 602 638   |

Non audité

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
**(Au service de la Province de Québec)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**9. DETTE À LONG TERME (suite)**

(A) Les frais liés à l'obtention des dettes à long terme sont de l'ordre de 57 292 \$ et sont amortis linéairement sur la durée des emprunts pour lesquels ils ont été contractés.

En supposant des renouvellements aux dates d'échéances selon les mêmes modalités de remboursements, les versements en capital estimatifs au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

|      | \$      |
|------|---------|
| 2017 | 198 000 |
| 2018 | 198 000 |
| 2019 | 198 000 |
| 2020 | 198 000 |
| 2021 | 198 000 |
|      | <hr/>   |
|      | 990 000 |
|      | <hr/>   |

**10. ENGAGEMENTS**

Les engagements relatifs à des baux commerciaux pour les prochains exercices totalisant 293 686 \$ s'établissent comme suit :

|      | \$      |
|------|---------|
| 2017 | 116 114 |
| 2018 | 116 114 |
| 2019 | 31 630  |
| 2020 | 22 055  |
| 2021 | 7 773   |
|      | <hr/>   |
|      | 293 686 |
|      | <hr/>   |

Non audité

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
(Au service de la Province de Québec)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Au cours de l'exercice, la Société a obtenu des services professionnels d'une firme d'avocats dont un des associés est un des administrateurs de la Société. Les services reçus au cours de l'exercice représentent 90 203 \$ (87 935 \$ en 2015), dont 25 738 \$ (13 433\$ en 2015) sont inclus dans les fournisseurs et frais courus.

La Société a aussi obtenu les services d'une firme d'image de marque et communications dont l'actionnaire est un des administrateurs de la Société. Les services reçus au cours de l'exercice représentent 28 329 \$ (28 954 \$ en 2015).

La Société a aussi eu recours à des services informatiques et à des services de marketing de deux entreprises appartenant à des membres de la famille proche d'administrateurs de la Société. Les services reçus au cours de l'exercice représentent respectivement 21 427 \$ (10 101 \$ en 2015) et 3 564 \$ (20 351 \$ en 2015).

Au cours de l'exercice précédent, la Société a effectué des transactions avec la Fondation SPCA concernant des honoraires de gestion de 30 000 \$ (aucun en 2016) comptabilisés en réduction des salaires et avantages sociaux et des recharges d'honoraires professionnels qu'elle a assumés en son nom de 51 600 \$ (aucun en 2016). La totalité de ces montants était incluse dans les débiteurs au 31 décembre 2015 (aucun au 31 décembre 2016).

Au cours de l'exercice, la Société a reçu des dons totalisant 112 200 \$ de la Fondation SPCA (aucune en 2015).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les sociétés.

Non audité

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
(Au service de la Province de Québec)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**12. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques et concentrations**

La Société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de la Société aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 décembre 2016.

*Risque de crédit*

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Les clients auxquels elle accorde du crédit sont des arrondissements de Montréal, la Ville de Montréal ou des Ministères. Elle n'a eu aucune mauvaise créance pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 (aucune en 2015). Au 31 décembre 2016, 29 % des sommes à recevoir de clients provenaient de crédits accordés à deux clients (58 % à recevoir de quatre clients en 2015).

Pour les legs à recevoir, la Société évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

La Société est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme, de son obligation liée à un contrat de location-acquisition et de ses créditeurs.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Société fluctuent en raison de variations des prix du marché. La Société est principalement soumise au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

*Risque de taux d'intérêt*

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Société à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Non audité

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)**  
**(Au service de la Province de Québec)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Risque de marché (suite)**

*Risque de prix autre*

Le risque de prix autre associé aux placements en actions reçus de donateurs est le risque que leur juste valeur fluctue en raison des variations des prix du marché. Ce risque est réduit au minimum, le montant total détenu dans ce type d'actifs étant réduit.

| <b>13. FLUX DE TRÉSORERIE</b>                                                   | <b>2016</b>             | <b>2015</b>             |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
|                                                                                 | <b>\$</b>               | <b>\$</b>               |
| Variation nette d'éléments hors trésorerie liés<br>aux activités d'exploitation |                         |                         |
| Débiteurs et taxes de vente                                                     | <b>196 086</b>          | 23 985                  |
| Legs à recevoir                                                                 | <b>(527 000)</b>        | (600 500)               |
| Stocks                                                                          | <b>(5 533)</b>          | (6 988)                 |
| Frais payés d'avance                                                            | <b>30 346</b>           | (76 030)                |
| Créditeurs et charges à payer                                                   | <b>(24 562)</b>         | 27 821                  |
|                                                                                 | <b><u>(330 663)</u></b> | <b><u>(631 712)</u></b> |

**14. RECLASSEMENT DE POSTES**

Certains postes apparaissant aux états financiers de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour le présent exercice.

Non audité